







Table des matières

Prix Pierre Potier 1
Découvrir les métiers de l'industrie et sécuriser les parcours 2
DRAIO : Formation « Panorama de l'enseignement supérieur » 2
Plateforme 1jourdansleSup 3
Construire des solutions avec les lycéens 3
Concours de lecture - Si on lisait à voix haute 3
Règles typographiques à respecter pour les énoncés des sujets d'examens en mathématiques 3
Brevet de technicien supérieur - Calendrier des épreuves communes – Session 2027 4
Inscrivez-vous aux concours de recrutement d'enseignants 4

Prix Pierre Potier

Pour laisser plus de temps aux classes, **les inscriptions et les votes du Prix Pierre Potier des Lycéens 2026-2027 sont prolongés.** Le nouveau calendrier est détaillé ci-dessous.

Nouveau calendrier :

- **Jusqu'au 6 novembre 2026** : inscription des classes *(au lieu du 9 octobre)*
- **Jusqu'au 13 novembre 2026** : étude des projets et premier vote des élèves *(au lieu du 16 octobre)*
- **Du 11 janvier au 12 mars 2027** : découverte des projets finalistes, interventions en classe et vote final des élèves *(au lieu du 4 janvier au 3 mars)*
- **Jusqu'au 23 avril 2027** : candidatures pour participer à la cérémonie
- **Courant 2027** : cérémonie de remise du Prix à Paris

Qu'est-ce que le Prix Pierre Potier des Lycéens ?

Créé en 2018 à l'initiative de France Chimie et de la Fondation de la Maison de la Chimie, il s'inspire du principe du Prix Goncourt des Lycéens : **ce sont les élèves eux-mêmes qui étudient les projets d'innovation en lice, puis votent pour désigner le lauréat.**



Ouvert aux classes de seconde, première et terminale des filières générales, technologiques et professionnelles, près de **8 500 lycéens** ont participé à l'édition précédente !

Professeurs, pourquoi participer ?

Le Prix Pierre Potier des Lycéens est une occasion pour vos élèves de :

- découvrir des **innovations concrètes** imaginées par des industriels de la Chimie en faveur du développement durable ;
- travailler des compétences transversales : **esprit critique, argumentation, prise de parole** ;
- sensibiliser les élèves à la **démarche scientifique, à l'innovation et au monde de l'entreprise** ;
- échanger en classe avec des **industriels et des chercheurs en Chimie** ;
- tenter de participer à la **cérémonie de remise du Prix à Paris.**

Les inscriptions sont ouvertes **jusqu'au 6 novembre 2026.**

Rendez-vous dès maintenant sur la page d'inscription !

Vous pouvez inscrire plusieurs classes en une seule fois via le formulaire.

À noter : la participation de votre classe peut être valorisée dans le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC), au titre de la Culture scientifique, technique et industrielle (CSTI), en l'enregistrant sur la plateforme ADAGE de l'Éducation nationale.





Découvrez les projets, le règlement et toutes les informations sur la **page dédiée au Prix Pierre Potier des Lycéens**, sur le site Les Métiers de la Chimie.

Une question ?

Notre équipe est à votre disposition à l'adresse **communication@francechimie.fr**.

#GrâceàlaChimie #PrixPierrePotierdesLycéens

Découvrir les métiers de l'industrie et sécuriser les parcours

Vidéo de présentation du parcours de formation dédié aux métiers de l'industrie, construit pour accompagner les équipes éducatives dans les enjeux de découverte des métiers, d'orientation, de sécurisation des parcours et de liaison collège-lycée.

Ce parcours, articulé en 4 modules complémentaires, permettra aux participants de passer de la découverte à l'expérience, puis au réinvestissement pédagogique :

1. **Présentation du parcours et inscription :** - enjeux, métiers et formations de l'industrie, ainsi que les différentes étapes du parcours. Proposé en visioconférence le **lundi 9 novembre de 12h45 à 13h15**, le lien de connexion : **MODULE 1 : DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE**
2. **Journée immersive et Visite d'entreprise :** –
   - Découverte des métiers à travers un serious game. Une immersion dans l'univers industriel à travers une approche ludique et expérientielle permettant de découvrir des métiers, des situations professionnelles et les compétences mobilisées.
   - Immersion dans la réalité du monde industriel. Une découverte concrète de l'environnement professionnel et des réalités des métiers de l'industrie au sein d'une entreprise partenaire.
3. **Transférabilité :** Travail autour :
   - Des compétences à s'orienter, afin d'accompagner les élèves dans leurs choix et la construction de leur parcours ;
   - Des éléments scientifiques et techniques, en faisant le lien avec les enseignements et les compétences travaillées dans les établissements
4. **Personnalisation :** Possibilité de poursuivre l'expérience avec le dispositif *« Professeurs en entreprise »* de la Fondation CGénial

---

DRAIO : Formation « Panorama de l'enseignement supérieur »

La DRAIO met en place deux formations à destination des équipes en charge de l'accompagnement à l'orientation vers l'enseignement supérieur :

1. En partenariat avec les quatre universités de l'académie, la DRAIO propose une journée de formation intitulée « **Panorama de l'enseignement supérieur** ».

- **Public cible :** Cette formation s'adresse aux membres des équipes éducatives, et tout particulièrement aux personnels nouvellement nommés. Elle offre aux participants un premier niveau d'information sur les formations de l'enseignement supérieur dispensées en lycée et à l'université dans l'académie de Lyon. Elle ne se substitue pas aux journées des personnels du secondaire organisées par les différentes universités, ni à la formation Parcoursup à destination des professeurs principaux/professeurs référents.
- **Programme et modalités :** Cette formation aura lieu le **mardi 8 décembre 2026 de 8h45 à 16h30** dans les locaux de l'**Université Jean Moulin** - campus de la Manufacture des Tabacs à Lyon 8ème. Un accueil café est prévu à 8h30.
- **Nouveau :** Cette année, des présentations distinctes seront proposées l'après-midi aux personnels intervenant en lycée professionnel et en lycée général et technologique, afin de répondre aux **spécificités des filières** et aux **enjeux pédagogiques** de tous. De nombreuses ressources seront mises à la disposition des stagiaires sur Magistère afin de compléter les informations reçues et approfondir leurs connaissances, en fonction de leurs besoins.
- **Inscription :** Les inscriptions sont dès à présent ouvertes sur Sofia à cette adresse : https://portail.ac-lyon.fr/sofia-fmo-





acad/default/session/preregistrationadd/globalSessionId/31650/tab/trainee/pill/individualTrainingPlan/infos/91666|01|S1|2026-12-08_09:00:00|2026-12-08_16:30:00
Elles se clôtureront dès que la capacité d'accueil de la formation sera atteinte et **au plus tard le 10 novembre 2026.**
IMPORTANT : lors de l'inscription, il est nécessaire de préciser - dans le champ « Message à l'organisateur de la session » - les attentes et questions précises.

2. Une information à distance sur la **plateforme Parcoursup** afin que vos équipes puissent accompagner au mieux les élèves et leur famille dans les différentes étapes de la procédure**.**

- **Public cible** : professeurs principaux et professeurs référents
- **Programme et modalités : mercredi 13 janvier 2027** de 10h à 12h en visio et une deuxième session en mai 2027 pour l'accompagnement des candidats à la phase de réponse, également en visio
- **Inscription :** Les inscriptions sont dès à présent ouvertes sur Sofia à cette adresse : https://portail.ac-lyon.fr/sofia-fmo-acad/default/session/preregistrationadd/globalSessionId/31817/tab/trainee/pill/individualTrainingPlan/infos/91668|01|S1|2027-01-13_10:00:00|2027 01-13_12:00:00
  Les inscriptions sont possibles jusqu'au **mercredi 25 novembre 2026 à 12h00.**

Plateforme 1jourdansleSup

Dans le cadre du plan Avenir, il est préconisé de mieux préparer les élèves aux études supérieures et de faciliter la transition lycée – enseignement supérieur
La plateforme **1jourdansleSup** a été déployée dans notre académie afin de faciliter la découverte de l'enseignement supérieur public aux lycéennes et lycéens via des immersions en cours magistraux, en travaux pratiques ou en travaux dirigés.
Les lycéennes et lycéens qui le souhaitent peuvent d'ores et déjà **créer un compte et se connecter à la plateforme avec leurs identifiants EDUCONNECT** pour explorer l'offre et s'inscrire aux cours qui les intéressent.
Les **premières immersions sont prévues du 19 au 23 octobre 2026 dans les universités Lyon 1 et Lyon 3**.
L'offre s'enrichira au fil de l'année scolaire, une seconde période d'immersion sera notamment proposée du 15 au 19 février, puis jusqu'en avril 2027.
Les immersions contribuent pleinement à la construction des projets d'orientation des élèves en leur permettant d'ajuster leurs représentations et d'affiner leurs choix. Nous comptons sur vous pour relayer cette opportunité à vos équipes - notamment professeurs principaux, référents orientation, PsyEN, ainsi qu'aux élèves et à leurs familles. En suivant ce lien 1jourdansleSupFlyer vous pourrez télécharger le flyer de présentation.

Construire des solutions avec les lycéens

Alors que le dialogue avec les lycéens se poursuit, le ministre de l'Éducation nationale a annoncé de premières mesures destinées à améliorer leur scolarité.
https://www.education.gouv.fr/construire-des-solutions-avec-les-lyceens-506143

Concours de lecture - Si on lisait à voix haute

L'émission La Grande Librairie et France Télévisions, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, organisent pour les collégiens et lycéens un concours de lecture à voix haute. L'appel à projets ouvert jusqu'au jeudi 10 décembre 2026.
https://www.education.gouv.fr/concours-de-lecture-si-lisait-voix-haute-467541

Règles typographiques à respecter pour les énoncés des sujets d'examens en mathématiques

Vous trouverez joint à ce FLASH INFO et pour information un document rédigé par le groupe Mathématiques de l'IGESR sur les normes typographiques à utiliser pour les sujets d'examens donc des sujets CCF.





Brevet de technicien supérieur - Calendrier des épreuves communes – Session 2027

Les dates des épreuves écrites communes du brevet de technicien supérieur de la session d'examen 2027 sont fixées conformément à l'annexe jointe de l'arrêté du 28-9-2026 paru au Bulletin officiel n° 38 du 8 octobre 2026.

Annexe

Inscrivez-vous aux concours de recrutement d'enseignants

Les inscriptions aux concours pour devenir professeur d'école, de collège ou de lycée général, technologique ou professionnel, conseiller principal d'éducation ou psychologue de l'Éducation nationale sont ouvertes jusqu'au 25 novembre 2026.

Devenirenseignant



Règles typographiques à respecter pour les énoncés des sujets d'examens en mathématiques

Police de caractères

Arial taille 12 pour le texte des exercices.

Les textes sont alignés à gauche (non justifiés).

L'interligne est fixé à 1,15 mais est à adapter éventuellement.

Dans cette police on emploie trois styles : romain (dit aussi ordinaire), *italique*, et **gras**

Le style gras est utilisé **pour les questions à cibler sur la MDL, le renvoi au document réponse ou annexe** (on évitera le style souligné). Les locutions latines non francisées, comme *a priori* ou *a fortiori* doivent être écrites en italique dans un texte en romain. En revanche les locutions latines francisées, comme maximum(s) sont composées en romain. Pour les locutions abrégées, il n'y a pas de règle générale : etc., cf. ou N. B. se composent en romain, mais *i.e.* en italique. En dehors des cas précisés ci-dessus, la composition en italique est essentiellement utilisée dans les formules de mathématiques.

Les nombres

Les nombres cardinaux sont en règle générale composés en chiffres arabes, **en éditeur d'équation quand ce sont des valeurs mathématiques**. Dans le cas des nombres décimaux, la virgule n'est ni suivie ni précédée d'un blanc. Ils s'écrivent par tranches de 3 chiffres à gauche de la virgule séparées par une espace insécable (Ctr, Maj, espace) non dilatable. On ne met pas de blanc (les chiffres sont donc collés) lorsque le nombre cardinal a une valeur de numérotage : le 6 octobre 1997, la page 1251.

Pour les fractions, il est possible de les agrandir dans l'éditeur d'équation.

Pour les nombres ordinaux abrégés, on utilise des exposants

- 1^{er}, 1^{re} pour premier, première (et non $1^{ère}$ et pas non plus $1^{ière}$) ;
- 2^{e} , 3^{e} pour deuxième, troisième (et non $2^{ème}$, $3^{ème}$) ;
- 1°, 2°, 3° pour primo, secundo, tertio.

En revanche les nombres ordinaux contenant une variable se notent sans exposant : *n*-ième, *p*-ième pour énième, péième (et non $n^{ème}$, $p^{ème}$). Deux exceptions : *i*-ème, *j*-ème.

On ne met jamais la marque de l'ordinal quand il s'agit du dénominateur d'une fraction : une carte au 1/25 000 (et non 1/25 000^{e}).

Les unités

Les unités sont représentées par des symboles (et non des abréviations), qui n'ont donc pas à être suivis d'un point. Ils sont écrits en romain.

Unités de temps : h pour heure (et non H), min (et non mn) pour minute, s pour seconde. Le litre admet pour notation L, le millilitre mL.

Pour les sommes d'argent, l'euro est noté € (et non E ni EUR), et est considéré comme une unité : une somme de 3,55 € (et non 3 € 55).





La ponctuation

Les règles d'emploi des signes de ponctuation sont précisées dans le tableau ci-après.

AVANT	**SIGNE de ponctuation**	**APRÈS**
pas de blanc	VIRGULE { , }	espace justifiante
pas de blanc	POINT { . }	espace justifiante
espace fine insécable	POINT-VIRGULE { ; }	espace justifiante
espace fine insécable	POINT D'EXCLAMATION { ! }	espace justifiante
espace fine insécable	POINT D'INTERROGATION { ? }	espace justifiante
espace mots insécable	DEUX-POINTS { : }	espace justifiante
espace justifiante	TIRET {–}	espace justifiante
espace justifiante	GUILLEMET OUVRANT { « }	espace mots insécable
espace mots insécable	GUILLEMET FERMANT { » }	espace justifiante
espace justifiante	PARENTHÈSE OUVRANTE { (}	pas de blanc
espace justifiante	CROCHET OUVRANT { [}	pas de blanc
pas de blanc	PARENTHÈSE FERMANTE {) }	espace justifiante
pas de blanc	CROCHET FERMANT {] }	espace justifiante

Certains traitements de textes évolués comme TEX, permettent le respect automatique de ces règles dans le format français. Pour ce qui concerne les traitements de textes « bureautiques », c'est également possible en choisissant les bons paramètres de personnalisation. Notons à ce propos que dans un texte français on n'a pas à employer les guillemets anglo-saxons " et " sauf en deuxième niveau comme guillemets dans un texte déjà lui-même entre guillemets.

Dans la pratique, les traitements de texte ne permettent pas facilement toutes ces subtilités. On s'en tiendra aux règles suivantes :

- les signes de ponctuations bas (. ,) sont collés à gauche et suivis d'une espace sécable ;
- les signes de ponctuation hauts (; ? !) sont précédés d'une espace insécable et suivis d'une espace sécable ;
- les parenthèses et crochets sont collés au texte intérieur et séparés du texte extérieur par une espace sécable. Un signe de ponctuation éventuel est toujours placé après la parenthèse fermante et jamais avant la parenthèse ouvrante.

Les mathématiques

En règle générale, pour écrire des formules et symboles mathématiques, il faut utiliser l'éditeur d'équations (ou le format mathématique), dans lequel on aura fait les réglages adéquats.

Dans l'alphabet latin, les minuscules qui correspondent à des variables, des inconnues, des indices, etc., sont écrites en italique. Néanmoins, sont écrits en romain les identificateurs de fonctions et constantes prédéfinies :

- les noms des fonctions usuelles sin, cos, ln, log, exp, etc.
- les constantes, i (base des imaginaires purs), le symbole d (pour écrire un « élément différentiel »), e.

Pour les majuscules latines, en revanche, on emploie de préférence le romain lorsqu'il s'agit de points, de variables ou d'indéterminées. Mais pour les ensembles (en particulier les ensembles de points en géométrie : droites, plans, cercles, courbes, etc.), on a intérêt à utiliser des italiques, voire des cursives : la courbe $\mathcal{C}$, la droite $\mathcal{D}$, le plan $\mathcal{P}$. Notons que dans ce cas, il n'est pas indispensable de mettre le symbole entre parenthèses. Il vaut mieux répéter à chaque fois la nature de l'objet : « Soit M un point de la droite … ».



Les lettres grecques, minuscules ou majuscules sont en général écrites en romain, l'essentiel étant d'adopter un même style pour tout le texte. Les chiffres et les signes opératoires ou relationnels sont toujours en romain.

Une attention toute particulière est recommandée sur les deux points suivants :

- pour désigner une limite par la lettre l, il vaut mieux utiliser une cursive ℓ, qui figure par exemple dans la police MT-Extra ;
- pour le signe de multiplication, il ne faut pas employer la lettre x ou X, mais le signe spécial $\times$ qui figure dans l'éditeur d'équation.

Les ensembles de nombres sont écrits en caractères « éclaircis » $\mathbb{N}, \mathbb{Z}, \mathbb{Q}, \mathbb{R}, \mathbb{C}$.

Les textes de mathématiques s'écrivent en français, et on évitera d'utiliser dans le texte les opérateurs mathématiques $=, \leq, \geq$ … (ils ne peuvent tenir lieu de verbes). On les réservera au mode des « mathématiques centrées » (disposition de page où une grande formule occupe seule la position centrale d'une ligne). À l'inverse, dans ce mode, on évitera les termes du langage courant, à l'exception des mots « et, ou, non », dont les équivalents mathématiques ne sont pas utilisés au lycée.

Pour terminer, il faut se rappeler que l'essentiel est de conserver dans un texte un style unifié. Il ne faut pas, par exemple, que $f(x)$ apparaisse en romain f(x) dans le texte, en italique $f(x)$ dans les formules, et dans un autre style dans les figures.